

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

**Déposé au greffe du tribunal de
commerce de Liège, division Dinant, le**

09 NOV, 2017

Le greffier



17164068

N° d'entreprise : 0446.788.334

Dénomination

(en entier) : **SHOPPING DE LA CHAUSSEE**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : 5530 Evrehailles-Yvoir, Rue Chaussée, 1

Objet de l'acte : Modification des statuts – Démission – Nomination

D'un procès-verbal dressé par le notaire Dolpire soussignée, de résidence à Dinant, le 2 novembre 2017, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire de la Société Privée à Responsabilité Limitée SHOPPING DE LA CHAUSSEE, ayant son siège social à 5530 Evrehailles-Yvoir, rue de la Chaussée, 1, a pris les résolutions suivantes :

1. Madame DOZOT Françoise a présenté sa démission, à compter de ce jour, en qualité de gérante statutaire de la société.

L'assemblée a accepté et a pris acte de cette démission.

L'assemblée, par un vote spécial, a donné pleine et entière décharge au gérant démissionnaire, Madame DOZOT Françoise, pour l'ensemble des actes posés dans l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Ensuite de quoi, l'assemblée générale a décidé de modifier l'article 10 des statuts relatif à la nomination des gérants.

2. Suite à la modification intervenue, l'Assemblée générale a décidé d'adopter le texte coordonné des statuts.

3. L'assemblée a décidé de nommer un gérant (non statutaire) et a désigné en cette qualité, pour une durée indéterminée, Madame PONCIN Marie-Hélène Fina Ghislaine, née à Longlier le dix juillet mil neuf cent soixante-cinq, domiciliée à 6840 Longlier (Neufchâteau), Place de la Gare, 6, qui a accepté.

Elle portera le titre et exercera les pouvoirs du gérant, tels que définis aux statuts.

4. L'assemblée générale confère tous pouvoirs au gérant pour l'exécution des résolutions prises ci-dessus.

Pour extrait analytique conforme délivré à fin d'insertion au Moniteur le 06 novembre 2017.

Déposée en même temps, une expédition de l'acte délivrée avant enregistrement uniquement aux fins de dépôt au Greffe du Tribunal de commerce compétent.

Véronique DOLPIRE
Notaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/11/2017 - Annexes du Moniteur belge